

La Foye Monjault - 28 mars 2022

Extrait du Procès-Verbal du conseil municipal du 28/03/2022

Le vingt-huit mars deux mil vingt-deux, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt et un mars, s'est réuni à vingt heures trente à la mairie, sous la présidence de Dany MICHAUD, Maire.

Présents : Mmes Calvo, Métais, Michaud, Pommier, Talineau, Mrs Adam, Bouchet, Gautier, Gobin, Jean, Maréchal, Walter.

Excusés : M Bonnin ayant donné procuration à Mme Michaud, M Janvier.

Absents : Mme Bourdon.

Secrétaire : Mme Calvo.

Ordre du jour

Approbation des comptes rendus des réunions de conseil du 18 et du 28 février 2022 Approbation du compte administratif et compte de gestion

Vote du budget primitif

Vote des taux

Vote des subventions

Désigner un élu pour l'ambroisie

Planning élection présidentielle

Modification RIFSEEP

Questions diverses

Madame le Maire demande aux conseillers s'ils ont des remarques à faire concernant les comptes rendus des 18 et 28 février 2022. Il est demandé d'ajouter monsieur Thierry Walter dans la commission marché de producteurs. Aucune autre remarque n'étant formulée, les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité

Délibération 2022-03-04 Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2021

Le Maire présente le compte administratif 2021, conforme au compte de gestion.

Fonctionnement	Dépenses	Recettes	
Charges générales	178 504.63 €	Atténuations de charges	1 216.62 €
Personnel	232 938.31 €	Produit des services	73 653.03 €
Gestion courante	219 333.38 €	Impôts et taxes	418 606.82 €
Charges financières	19 014.24 €	Dotations Participations	208 333.04 €
Opérations d'ordre	96 045.63 €	Autres produits	67 958.18 €
Charges exceptionnelles	5 000 €	Produits financiers	5.16 €
Atténuation produits / FPIC	1 553.00 €	Produits exceptionnels	95 444.17 €
		Opérations d'ordre	3 851.84 €
Total	752 389.19 €	Total	869 068.86 €

Soit un excédent de clôture d'exercice de **116 679.67 €**

Excédent reporté : (2020) 71 169.86 € + (2021) 116 679.67 € = **187 849.53 €**

La Foye Monjault - 28 mars 2022

<u>Investissement</u>	<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Opérations d'équipement	66 990.15 €		Subventions F.C.T.V.A.	9 801.97 €
Capital d'emprunts	78 582.56 €		Taxe Aménagement	10 796.71 €
Opérations d'ordre	3 851.84 €		Dépôt et cautionnements	4 325.78 €
Opérations patrimoniales	41 590.20 €		Opérations d'ordre	470 € 96
			Opérations patrimoniales	045.63 €
			Autres	41 590.20 €
Total	191 014.75 €		Total	163 030.29 €

Soit un déficit d'exercice de **30 984.46 €**

En l'absence du maire, Patricia Métails fait voter le compte administratif et le compte de gestion qui sont adoptés avec 10 voix pour et 1 abstention.

Délibération 2022-03-01

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Dany MICHAUD, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître

- un excédent de fonctionnement Budget **COMMUNE de : 337 890.99 €**

- un déficit de fonctionnement de : 0,00 €

Qu'il convient de reprendre les résultats, en fonctionnement et investissement.

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021

Résultat de fonctionnement		
A	Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	114 246.36 €
B	Résultats antérieurs reportés	
	ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) COMMUNE	223 644.63 €
C	Résultat à affecter (A + B hors restes à réaliser)	337 890.99 €
D	Solde d'exécution d'investissement COMMUNE	114 312.91 €
	SOLDE 001	€
E	Solde des restes à réaliser d'investissement	-3 200.00 €
	SOLDE 1068	
	Besoin de financement D +E	
	Affectation = C (G + H)	337 890.99 €
	Affectation = C en réserves 1068 (G + H)	
H	Report en fonctionnement R 002	337 890.99 €

Vote du budget primitif – COMMUNE Le Conseil a voté le budget en équilibre.

La Foye Monjault - 28 mars 2022

Fonctionnement	dépenses	recettes	
Charges de gestion	265 800 €	Impôts et taxes	422 207 €
Personnel	230 950 €	Produits services	71 800 €
Gestion courante	213 200 €	Produits de gestion courante	60 000 €
Charges financières	17 500 €	Dotations de l'Etat	201 725 €
Dépenses imprévues	26 312 €	Excédent reporté	337 890 €
Amortis Fds concours et divers	7 360 €	Atténuations de charge	1 200 €
Opérations d'ordre	2	700 € Opérations d'ordre	5 000 €
Virement à l'investissement	336 000 €		
TOTAL	1 099 822 €	TOTAL	1 099 822 €

Investissement	dépenses	recettes	
Capital emprunts	80 000 €	F.C.T.V.A.	17 000 €
Caution	2 500 €	Caution	2 500 €
Achat de matériels	21 800 €	Taxe aménagement	4 300 €
Voirie	160 000 €	Subventions	32 500 €
Bâtiments	141 000 €	Opérations d'ordre	2 700 €
Achat terrain	11	000€ Virement du fonctionnement	338 700 €
Ecole	70 000 €	Solde d'exécution reporté	114 313 €
Dépenses imprévues - écriture d'ordre	17 513 €		
Travaux en régie	5 000 €		
Reste à réaliser	3 200 €		
TOTAL	512 013 €	TOTAL	512 013 €

Vote des taux des deux taxes Délibération 2022-03-02

Madame le Maire propose d'augmenter d'un point le foncier bâti ainsi que le foncier non bâti et explique qu'il y a un lien entre les taux des taxes foncières. Après intervention de deux conseillers municipaux effectuant une recherche sur Internet, ceux-ci indiquent qu'il n'y a aucun lien entre les taux. Soit !...

Le Conseil, décide donc à la majorité de ne pas augmenter le foncier bâti.

Pour déterminer le nouveau taux du foncier non bâti, le conseil procède à un nouveau vote : 4 voix pour 50%, 1 voix pour 45% et 8 voix pour 46%. Le taux pour le foncier non bâti est voté à 46%.

Taxe	Taux 2021	Bases 2022	Taux votés	Produit fiscal attendu
Foncier bâti	34.34 %	503 000 €	34.34 %	172 730 €
Foncier non bâti	42.57 %	76 300 €	46 %	35 098 €
TOTAL				207 828 €

Vote des subventions Délibération 2022-03-03

Le Conseil vote ensuite les subventions aux associations

Bibliothèque	1500 €	Club 3 ^e âge	100 €	Ass Soins Dom	415€	Souven. Franç.	15 €
Fiefs Viticoles	250 €	VTT Beauvoir	30 €	Dessin	250 €	March'ensem	30 €
ADMR Beauvoir	1010 €	Espace rencontre UDAF	80 €	APE Primaire	250 €	Théâtre adulte	250 €
Société Boules	250 €	Ass Musique	230 €	Chasse	250 €	Téléthon	100 €
FDGDON 79	65 €	Prin'temps canin	250 €				

La Foye Monjault - 28 mars 2022

Désigner un élu pour l'ambroisie

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de désigner un élu pour la lutte contre l'ambroisie. L'ambroisie est une plante invasive et dangereuse pour la santé, il faut donc sensibiliser la population pour l'éradiquer. Mme Pauline POMMIER se porte volontaire.

Planning élection présidentielle

Madame le Maire présente le planning pour la tenue du bureau de vote pour les deux tours de l'élection présidentielle des 10 et 24 avril prochain. Quelques membres du Conseil souhaitent une modification de leur créneau horaire, ce qui sera fait.

RIFSEEP

Madame le Maire demande aux membres du Conseil de reporter ce point à la prochaine réunion. Le conseil approuve.

Questions diverses

Madame le Maire annonce le départ à la retraite de **Mme Joëlle Moreau**, elle terminera son activité le 31 mars prochain après 40 ans de service effectif en qualité de secrétaire de mairie au sein de notre commune. Un pot de départ est prévu le 13 avril à 19h.

Suite à la forte hausse du prix de l'électricité, Madame le Maire propose d'éteindre **l'éclairage public** à 22h au lieu de 23h pendant la période d'heure d'été. Le Conseil approuve cette proposition.

Madame le Maire informe que l'assemblée générale de l'organisme **FDGDON** se tiendra le 15 avril prochain à 15h (La cotisation annuelle permet à la commune mais aussi à tous les habitants de bénéficier des services selon un tarif préférentiel notamment : la destruction de nids de frelons asiatiques, la régulation des taupes et des chenilles processionnaires, l'anéantissement des insectes rampants et volants, la fumigation).

Le devis pour le point à temps a été actualisé par COLAS. Il passe de 11 376 € TTC à 12 672 € TTC. Le devis a été signé le 8 mars, les travaux doivent être réalisés d'ici trois semaines.

Philippe Jean propose le devis du feu d'artifice : 1700 € ; même prix qu'en 2021. Comme l'an passé le feu d'artifice sera tiré le vendredi 15 juillet, jour de marché à La Foye Monjault.

Nom	Signature	Nom	Signature
ADAM Pascal		JEAN Philippe	
BONNIN Christophe	Excusé	MARECHAL Fabien	
BOUCHET Jean-Pierre		METAIS Patricia	
BOURDON Sylvie	Absente	MICHAUD Dany	
CALVO Maryse		POMMIER Pauline	

La Foye Monjault - 28 mars 2022

GAUTIER Jean-Luc		TALINEAU Marjorie	
GOBIN Richard		WALTER Thierry	
JANVIER Pierre	Excusé		

2022-03-01	Affectation du résultat
2022-03-02	Vote des taux des 2 taxes
2022-03-03	Vote des subventions
2022-03-04	Adoption du compte administratif et du compte de gestion 2021